



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION  
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la Formation et des Concours

Bureau des Concours et Examens professionnels  
RH4B

## **CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DE TRADUCTEUR AU TITRE DE L'ANNÉE 2018**

### **ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

**6 février 2018**

**Combinaison linguistique 1 - A : arabe littéral B : français C : anglais**  
**Combinaison linguistique 3 - A : allemand B : français C : anglais**  
**Combinaison linguistique 5 - A : anglais B : français C : allemand, espagnol,  
italien ou portugais**

### **TRADUCTION (LANGUE B VERS A)**

*Traduction en langue A de deux textes,  
le premier à caractère politique ou économique et le second de nature juridique,  
rédigés en langue B.*

Durée : 4 heures

Coefficient : 7

Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

### **SUJET**

*Textes pages suivantes.*

## Texte politique

### **Déclaration conjointe du Président de la République et du Premier ministre de Bulgarie**

6 juin 2017

Je voudrais avant tout remercier Monsieur le Premier ministre de Bulgarie Boïko BORISSOV de sa visite aujourd'hui à Paris, avant de se rendre à Berlin demain. Il vient, comme moi, de prendre ses fonctions très récemment, au mois de mai dernier, mais je dois dire qu'il a plus d'expérience, puisqu'il a dirigé plusieurs gouvernements par le passé et nous avons donc longuement échangé sur ce point.

[...]

La Bulgarie aura à présider le Conseil de l'Union européenne à un moment très important de notre avenir commun, celui où nous aurons des nouveaux projets à faire avancer et, sans doute, le Brexit aussi, à gérer. Et je dois dire que nous avons ensemble parlé d'un agenda d'avenir pour l'Europe et de projets communs.

D'abord, les projets concrets d'une Europe qui protège, et là-dessus nous avons, sur deux sujets, évoqué nos convergences, d'abord la volonté que je porte, depuis le début de mon mandat, d'améliorer la convergence sociale au sein de l'Europe, et de régler la question extrêmement complexe du travail détaché. Et, ensemble, nous allons travailler pour dépasser les clivages historiques et habituels sur ces sujets, qui ont trop souvent opposé de manière réductrice des pays à bas coûts salariaux avec les pays où les coûts salariaux étaient les plus élevés. Et donc, nous allons travailler de manière très concrète dans les prochaines semaines, pour obtenir des résultats qui puissent défendre nos intérêts réciproques.

L'Europe qui protège c'est aussi le sujet des migrations et de la protection à nos frontières, et à cet égard la Bulgarie, par sa situation géographique, est particulièrement exposée et, je dois le dire, a conduit un travail remarquable ces dernières années, pour faire face au défi migratoire. Nous continuerons ensemble, sur ce sujet, à travailler de manière très concrète, et cela correspond aux engagements que j'ai pu prendre, de développer une police aux frontières extérieures de l'Union européenne et améliorer la protection collective de l'Europe.

[...]

Nous avons aussi évoqué à la fois l'euro et la zone Schengen. Sur ces deux sujets, et ces deux espaces de coopération renforcée, où la France est un Etat moteur, j'ai noté la volonté très forte exprimée par le Premier ministre de pouvoir franchir des étapes supplémentaires, vers la zone euro d'une part, dans son « antichambre », et au sein de l'espace Schengen d'autre part. Beaucoup d'efforts ont été faits par la Bulgarie en la matière, et la France accompagnera justement ces efforts et la possibilité pour la Bulgarie de pouvoir se rapprocher, voire intégrer, une fois que tous les critères seront remplis, ces deux espaces, pour travailler ensemble.

Je porte une volonté, affichée dès ma campagne, d'une plus grande intégration européenne, et elle se conjugue avec l'ouverture à tous les pays qui veulent participer à cette plus grande intégration. En la matière, j'ai noté le vrai volontarisme européen porté par le Premier ministre BORISSOV, je m'en réjouis, et je veux vraiment lui redire ici que la France, à chaque fois que les efforts concrets sont faits, sera aux côtés de ceux qui les portent et c'est son cas.

.../...

## Texte juridique

### ACCORD DE PARIS

*Les Parties au présent Accord,*

*Étant Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ci-après dénommée « la Convention »,*

*Soucieuses d'atteindre l'objectif de la Convention, et guidées par ses principes, y compris le principe de l'équité et des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales,*

*Reconnaissant la nécessité d'une riposte efficace et progressive à la menace pressante des changements climatiques en se fondant sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles,*

*Reconnaissant aussi les besoins spécifiques et la situation particulière des pays en développement Parties, surtout de ceux qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques, comme le prévoit la Convention,*

[...]

*Notant qu'il importe de veiller à l'intégrité de tous les écosystèmes, y compris les océans, et à la protection de la biodiversité, reconnue par certaines cultures comme la Terre nourricière, et notant l'importance pour certains de la notion de « justice climatique », dans l'action menée face aux changements climatiques,*

*Reconnaissant l'importance de la participation des pouvoirs publics à tous les niveaux et des divers acteurs, conformément aux législations nationales respectives des Parties, dans la lutte contre les changements climatiques,*

*Reconnaissant également que des modes de vie durables et des modes durables de consommation et de production, les pays développés Parties montrant la voie, jouent un rôle important pour faire face aux changements climatiques,*

*Sont convenues de ce qui suit :*

[...]

#### Article 2

1. Le présent Accord, en contribuant à la mise en oeuvre de la Convention, notamment de son objectif, vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en :

- a) Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ;
- b) Renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ;
- c) Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

2. Le présent Accord sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales.

[...]

#### Article 6

1. Les Parties reconnaissent que certaines Parties décident de coopérer volontairement dans la mise en oeuvre de leurs contributions déterminées au niveau national pour relever le niveau

d'ambition de leurs mesures d'atténuation et d'adaptation et pour promouvoir le développement durable et l'intégrité environnementale.

2. Les Parties, lorsqu'elles mènent à titre volontaire des démarches concertées passant par l'utilisation de résultats d'atténuation transférés au niveau international aux fins des contributions déterminées au niveau national, promeuvent le développement durable et garantissent l'intégrité environnementale et la transparence, y compris en matière de gouvernance, et appliquent un système fiable de comptabilisation, afin notamment d'éviter un double comptage, conformément aux directives adoptées par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au présent Accord.